

Foyers et progrès social

vendredi 10 août 1945 (non signé)
ce texte fait partie des archives de la FNFR

La nécessité d'une éducation des milieux ruraux s'est affirmée en 1936 avec le gouvernement du Front populaire. Quoi de plus naturel ! Les vrais révolutionnaires savent que le progrès social est intimement lié au progrès intellectuel et moral. Nous avons vu naître, de 1938 à 1939, une centaine de « foyers paysans » destinés à organiser des loisirs de qualité pour les ruraux, à développer leur intelligence, leur sens artistique, à enrichir leur vie intérieure.

Que sont devenus ces foyers ruraux pendant les dures années de guerre ? Ils ont été contraints d'abandonner leur activité, car les militants qui les animaient étaient, à plus d'un titre, suspects au gouvernement de Vichy.

Pourtant Vichy, lançant à grand bruit la formule de l'Education générale, embrigadait la jeunesse, la flattait, créait des Maisons de la Jeunesse, un commissariat de la Jeunesse, essayait d'engager les jeunes dans ce qu'on appelait 'Révolution Nationale ». Chacun sait qu'il ne s'agissait pas de les préparer à devenir des hommes conscients et libre, mais de les apprendre à marcher au pas en chantant « Maréchal, nous voilà ! », de leur apprendre à penser aux ordres, à obéir au commandement.



La IV^e République recueille un lourd héritage !

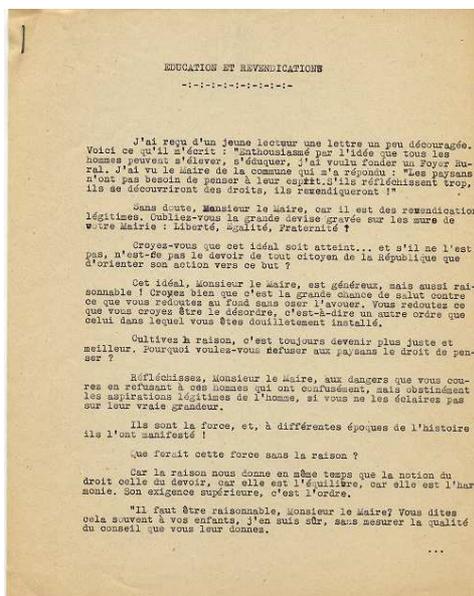
Sans doute une grande vague d'enthousiasme populaire a tenté de balayer, au lendemain de la libération, tout ce qui pouvait rappeler un régime détesté. Mais on n'abolit pas un passé. Nous sommes marqués plus profondément que nous ne l'avions cru par les institutions de Vichy et, par ailleurs, le travail persévérant des « valets de l'Etat Français » se

poursuit ! Nos efforts se heurtent à des écueils invisibles, à des pièges aussi sournoisement qu'habilement tendus. Car Vichy, c'est la réaction... et la réaction n'est pas morte.

Sabotage, sabotage, entendons-nous partout ! Et oui ! La réaction sabote pour nous dire ensuite en ricanant « Qu'avez-vous réussi ? » La réaction voudrait bien que nous désespérions, que nous renoncions à revendiquer le droit de tout homme à prendre conscience de sa valeur humaine.

Nous ne renoncerons pas, disons-le bien haut ! Nous appellerons sans trêve tous les esprits soucieux du progrès social à S'UNIR pour réaliser enfin la libération totale dont la libération des territoires n'est qu'une étape.

Que tenter, au village, pour participer à cette libération, pour que le peuple devienne vraiment « le peuple souverain » ? Nous chercherons à faire vivre l'esprit en arrachant les hommes, les femmes, les jeunes de nos campagnes au sentiment d'isolement qui les amène à rêver de la vie des villes. Nous édifierons des Foyers Ruraux où tous ceux qui aspirent à une vie complète trouveront des moyens d'épanouissement. Le paysan a besoin d'une éducation technique qui lui permette d'améliorer les conditions et les rendements de son travail. Il doit recevoir une éducation sportive qui luttera contre les tendances déformantes de certains travaux agricoles et accroîtra sa vigueur. Il doit pouvoir, comme tous les autres citoyens, participer efficacement à la vie publique par le moyen d'une éducation civique. Il a droit enfin, de chercher à comprendre les grandes œuvres du génie humain et cela nécessite une éducation intellectuelle, artistique et morale.



La tâche est immense et ne peut se réaliser passivement. Il ne saurait être question d'attendre tout de l'Etat. C'est dans la mesure où l'appétit de progrès intellectuel sera plus vigoureux que les pouvoirs publics seront amenés à prendre ces besoins en considération.

Nous examinerons prochainement ce qui a été fait pour l'éducation populaire rurale ainsi que les projets en cours... Mais comptons d'abord sur nous-mêmes, organisons tout de suite l'association sportive avec l'équipe de foot-ball pour les garçons, l'équipe de Basket pour les filles, ; aménageons un petit coin de rivière pour apprendre à nager ; créons une troupe théâtrale qui mettra au point les fêtes d'où sortiront les premières ressources du Foyer Rural.

Sollicitons le concours de tous, filles et garçons, hommes et femmes. Demandons aux grands-mères de ressusciter le souvenir de vieilles chansons, des danses de leur jeune temps, de sortir des armoires sculptées les magnifiques costumes d'antan. Mettons en commun les souvenirs et les espoirs pour donner au village plus de vie ! Soyons généreux pour nous-mêmes. Sans doute l'argent se gagne durement, mais que vaudrait-il s'il n'était pas un moyen de progrès et de bonheur ?

Comment fonder un foyer rural ?

31 août 1945 - non signé

ce texte fait partie des archives de la FNFR

Nos espoirs n'étaient pas vains quand nous affirmions qu'un grand mouvement d'éducation populaire s'exprimerait très vite par la création des « Foyers » de vie intellectuelle et sociale ! Ces espoirs se concrétisent. De tous les coins de France des appels parviennent. Pour guider au mieux les bonnes volontés, quelques renseignements d'ordre pratique méritent d'être diffusés.

Deux éléments essentiels à la vie du Foyer sont à envisager : les animateurs, le local.

Les animateurs peuvent et doivent être essentiellement les jeunes militants syndicalistes (conseillés et épaulés par leur aînés), les instituteurs, les fonctionnaires dépendant du ministère de l'Agriculture, et toute les personnes qui s'intéressent aux choses de l'esprit. Le premier noyau constitué cherchera, auprès des municipalités, un appui, qui ne saurait manquer. Il intéressera l'ensemble des habitants du village à l'entreprise. Une assemblée générale sera convoquée et examinera les données du problème en fonction des possibilités locales.



Elle demandera au Ministère de l'Agriculture ou à la C.G.A. ou à la Ligue de l'enseignement, le modèle de statut élaboré par la Commission interministérielle des Foyers Ruraux. Après adoption et adaptation du statut, elle sollicitera l'agrément de la Commission qui siège au Ministère de l'Agriculture, recherchera le local ou les locaux nécessaires au fonctionnement du Foyer.

Si la commune ou le canton dispose d'une salle des fêtes, le foyer pourra, d'accord avec la municipalité, utiliser cette salle pour ses réunions et ses manifestations artistiques. Mais la salle des fêtes ne saurait suffire à l'activité du Foyer.

N'oublions pas que, si nous avons le désir très vif d'organiser les loisirs à la campagne, nous avons aussi l'ambition de donner aux ruraux la possibilité de discuter sainement et raisonnablement des problèmes techniques et humains, et de les conduire vers l'amour du vrai et l'amour du beau.

C'est pourquoi, la bibliothèque et la salle de réunion des groupes d'études sont absolument indispensables. Il ne convient pas d'attendre la « construction » d'un Foyer pour commencer le travail. Il faudra trouver, tout de suite les locaux, (même modestes) qui abriteront la première organisation de l'effort commun.

Mais il faudra les considérer comme une étape et il importe que nous édifions des Foyers.

Que beaucoup de cantons de France suivent l'exemple de « LA FORCE » (en Dordogne) dont la municipalité a voté un demi million pour construire un Foyer Rural !

C'est dans une maison neuve, construite par tous et pour tous que se rassembleront tous les groupes qui donnent aux hommes des possibilités d'épanouissement plus complet !

Ceux qui auront consenti les sacrifices les plus louables seront aidés par les subventions de l'Etat dans la mesure de leur effort. C'est le point de vue qui a été adopté par la Commission Interministérielle des Foyers Ruraux »

Puisqu'en France « le bon sens est la chose la mieux partagée », ayons assez de bon sens pour comprendre la nécessité d'être nous-mêmes les artisans de notre bonheur.

Nous aimerons mieux le Foyer qui nous aura « coûté », le Foyer qui sera « notre » maison.

Education et revendication

Non daté, non signé

ce texte fait partie des archives de la FNFR

J'ai reçu d'un jeune lecteur une lettre un peu découragée. Voici ce qu'il m'écrit : « Enthousiasmé par l'idée que tous les hommes peuvent s'élever, s'éduquer, j'ai voulu fonder un Foyer Rural. J'ai vu le maire de la commune qui m'a répondu : « les paysans n'ont pas besoin de penser à leur esprit. S'ils réfléchissent trop, ils se découvriront des droits, ils revendiqueront !

Sans doute Monsieur le maire, car il est des revendications légitimes. Oubliez-vous la grande devise gravée sur les murs de votre mairie : Liberté, Egalité, Fraternité ?

Croyez vous que cet idéal soit atteint... et s'il ne l'est pas, n'est-ce pas le devoir de tout citoyen de la République que d'orienter son action vers ce but ?



Cet idéal, Monsieur le Maire, est généreux, mais aussi raisonnable ! Croyez bien que c'est la grande chance de salut contre ce que vous redoutez au fond sans vous l'avouer. Vous redoutez ce que vous croyez être le désordre, c'est-à-dire un autre ordre que celui dans lequel vous êtes douillettement installé.

Cultivez la raison, c'est toujours devenir plus juste et meilleur. Pourquoi voulez-vous refuser aux paysans le droit de

penser ?

Réfléchissez, Monsieur le Maire, aux dangers que vous courez en refusant à ces hommes qui ont confusément, mais obstinément les aspirations légitimes de l'homme, si vous ne les éclairez pas sur leur vraie grandeur.

Ils sont la force et, à différentes époques de l'histoire, ils l'ont manifesté !

Que serait cette force sans la raison ?

Car la raison nous donne en même temps que la notion du droit celle du devoir, car elle est l'équilibre, car elle est l'harmonie. Son exigence supérieure, c'est l'ordre.

Il faut être raisonnable, Monsieur le Maire ? Vous dites cela souvent à vos enfants, j'en suis sûr, sans mesurer la qualité du Conseil que vous leur donnez.

Rendre plus raisonnable, c'est le but de toute éducation. Aidez donc les paysans de votre commune à donner à leur raison la plénitude de son pouvoir.

Pour cela, monsieur le Maire, contribuez à la création du Foyer Rural.